



Dès 2001, ING a développé un « Indicateur non financier » (Nfi) pour donner aux investisseurs une idée du niveau de sensibilisation à la durabilité de chaque entreprise. Le Nfi n'est qu'un élément parmi d'autres qui permet d'évaluer la durabilité des entreprises : nous tenons également compte de leurs comportements et de l'impact de leurs produits. Dans ce document, nous expliquons comment nous déterminons le Nfi et ce que signifie exactement cet indicateur.

#### Mesurer la durabilité

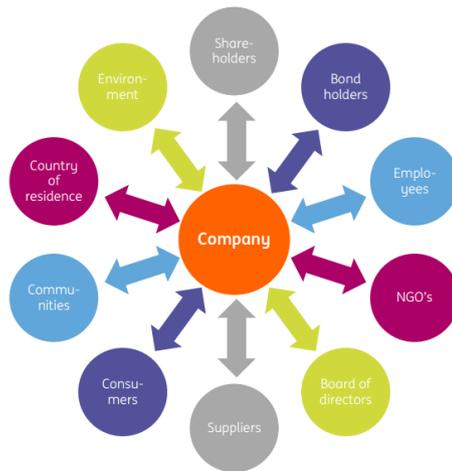
Ces dernières décennies, l'ISR ou investissement socialement responsable a beaucoup évolué. D'une stratégie fondée sur l'exclusion de certaines activités non durables (comme les armes, le tabac ou la fourrure), c'est devenu une stratégie axée sur l'inclusion, par l'investissement dans des entreprises qui apportent une contribution positive à la durabilité. Pour mesurer cette contribution positive, il faut bien sûr disposer de données. Au début des années 2000, les investisseurs devaient encore faire leurs propres recherches. Mais ensuite, des fournisseurs de données spécialisés ont fait leur apparition. Chez ING, nous utilisons depuis le début Sustainalytics (qui fait maintenant partie de Morningstar), l'un des principaux fournisseurs de données sur la durabilité. Nous combinons les informations nécessaires pour mesurer la durabilité en un seul indicateur, le Nfi. C'est sur ce score, entre autres, que nous nous basons pour sélectionner des entreprises à inclure dans nos portefeuilles durables. La durabilité est un concept qui évolue en permanence et dans notre Investment Office, nous voulons pouvoir déterminer de manière autonome comment nous l'évaluons, afin que nos décisions d'investissement correspondent aux attentes de nos clients et à nos principes. Il convient de noter que certaines entreprises ne disposent pas de toutes les données ESG nécessaires à une évaluation complète. Dans ce cas, nous procédons à des estimations.

#### Approche « best in class »

Le Nfi donne un aperçu de la manière dont chaque entreprise tient compte de ses principales parties prenantes. Si une entreprise est très sensible à leurs intérêts, il lui est plus facile de percevoir les évolutions sociales et d'y réagir. C'est pourquoi nous pensons qu'un niveau élevé de sensibilisation à la durabilité se traduira par un profil de risque réduit à long terme. En effet, une telle entreprise sera mieux à même de réagir aux opportunités qui se présenteront. Cette évaluation de la sensibilisation à la durabilité coexiste avec notre travail d'identification des comportements ou produits controversés : les entreprises qui ont ce type de comportements ou qui proposent de tels produits ne peuvent pas être inclus dans les portefeuilles ING qui suivent une approche d'investissement durable, quel que soit leur degré de sensibilisation à la durabilité. Vous trouverez plus d'informations sur ces tests négatifs dans cette publication : [Activités dans lesquelles nous n'investissons pas](#).

## Sensibilisation à la durabilité

Pour mesurer la sensibilisation à la durabilité d'une entreprise, nous examinons comment elle tient compte de ses parties prenantes. Nous entendons par là non seulement les actionnaires et les détenteurs d'obligations, mais aussi toutes les parties avec lesquelles l'entreprise a des interactions directes ou indirectes. Le diagramme ci-dessous vous donne une idée de la grande diversité des parties prenantes possibles.



Nous considérons qu'une entreprise est durable si elle agit de manière responsable dans tous les domaines possibles. À cet égard, l'Indicateur non financier est un bon outil pour nous permettre de comprendre clairement ce que cela signifie.

### Les éléments du Nfi

Pour mesurer la sensibilisation à la durabilité, nous prenons en compte cinq éléments présentés dans le diagramme ci-dessous.



Le **Score de gestion du risque ESG** reçoit la pondération la plus importante (40 %). Ce score, calculé par Sustainalytics, mesure le degré d'intégration par une entreprise des risques de durabilité dans sa gestion. Il reprend six à neuf sujets de durabilité clés, des émissions de gaz à effet de serre et de la gouvernance d'entreprise aux relations avec le personnel. Les sujets choisis pour mesurer la gestion du risque ESG varient d'une entreprise à l'autre : par exemple, une entreprise de services d'utilité publique fait face à d'autres aspects ESG qu'une agence d'intérim. Comme ce score aborde un grand nombre de thématiques, nous lui attribuons la pondération la plus élevée dans notre méthodologie Nfi.

Le deuxième élément, le **ESG Momentum score**, se voit attribuer une pondération de 10 %. Cet élément suit l'évolution de l'exposition d'une entreprise aux risques en matière de durabilité et leur gestion au cours des douze mois écoulés. Il est important pour nous que les entreprises ne fassent pas preuve d'immobilisme et améliorent en permanence leur sensibilité à la durabilité. Si c'est le cas, nous valorisons leurs efforts en augmentant leur score Nfi. Les recherches prouvent qu'il existe une corrélation positive entre la « dynamique » ESG et le cours de l'action d'une entreprise.

Le troisième élément, le plus récent, le **Product Score**, est également pondéré à 10 %. Ce score est lié à la mesure dans laquelle l'entreprise fabrique des produits qui contribuent positivement à l'un des Objectifs de développement durable (ODD), les 17 objectifs fixés par les Nations unies pour protéger la planète et promouvoir la paix et la prospérité. Les produits à impact élevé sont un moyen important d'atteindre ces objectifs.

Les quatrième et cinquième éléments du score Nfi sont tous les deux des indicateurs des principaux impacts négatifs (PAI), qui reflètent l'impact négatif d'une entreprise sur la durabilité. L'Union européenne a défini ces indicateurs afin de créer la transparence au niveau de la durabilité et de réduire les incidences négatives des entreprises au fil du temps. Par exemple, une entreprise peut avoir un bon score actuel en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre : c'est très bien, mais en fin de compte, ces émissions devraient être éliminées. Les scores PAI mesurent ces avancées.



Les indicateurs PAI relatifs à l'environnement représentent 20 % du score final. Ils englobent les critères suivants :

- Empreinte carbone (rapportée à la valeur de l'entreprise)
- Intensité carbone (rapportée au chiffre d'affaires)
- Exposition aux revenus des carburants fossiles
- Degré de consommation ou de production d'énergie renouvelable
- Intensité de consommation d'énergie par rapport aux secteurs à fort impact climatique
- Être actif dans les zones sensibles à la biodiversité
- Quantité d'eau usagée
- Quantité de déchets dangereux
- Politique de réduction des gaz à effet de serre

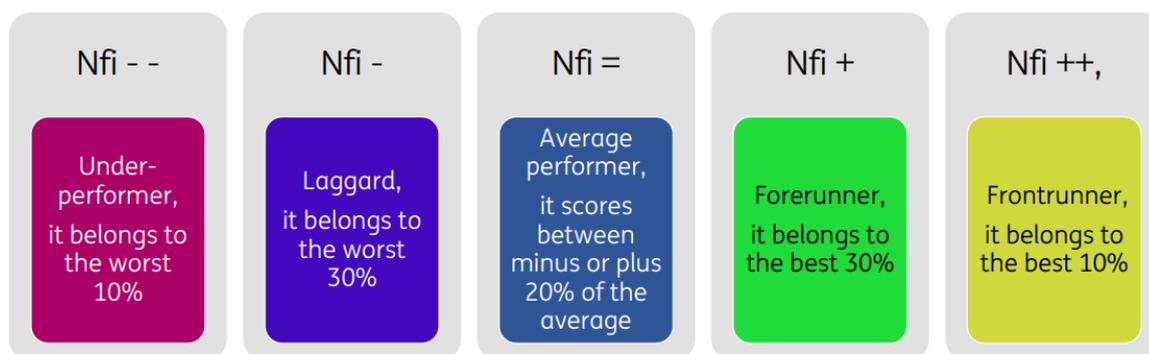
Les indicateurs PAI relatifs aux questions sociales définissent les derniers 20 % du score Nfi. Ce groupe comprend les critères suivants :

- Processus et mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du « UN Global Compact principes » and « OECD Guidelines for Multinational Enterprises »
- Violations des principes du Global Compact
- Écart de rémunération entre hommes et femmes
- Mixité au sein des organes de gouvernance

### La méthode de calcul

Une fois que nous avons défini les données dont nous avons besoin pour chacun des cinq éléments, nous calculons le score individuel par critère et par entreprise.

- Pour chaque critère, nous attribuons à chaque entreprise une note entre 0 et 1. Les entreprises qui obtiennent le plus mauvais score pour un critère reçoivent un 0, les entreprises qui obtiennent les meilleurs résultats reçoivent la note 1. Nous classons ainsi chaque entreprise par rapport aux autres entreprises de son secteur. Nous procédons ainsi pour toutes les entreprises, dans chaque secteur.
- Nous additionnons ensuite les classements pour chaque critère et pour chaque élément, pour toutes les entreprises, avant de diviser cette valeur par le nombre de critères pour chaque élément. Nous obtenons ainsi un classement de chacune des entreprises pour chacun des cinq éléments.
- Comme indiqué précédemment, chacun de ces éléments a une pondération spécifique. Il en résulte un score global.
- Nous ordonnons à nouveau ces scores pour classer toutes les entreprises par secteur en déciles.
- Ces déciles nous permettent de classer les entreprises dans des catégories Nfi distinctives, comme décrit dans le tableau ci-dessous :



L'Investissement Office calcule le Nfi une fois par an. Il peut le faire plus d'une fois, mais ce n'est pas obligatoire : les données sous-jacentes proviennent des rapports annuels, des sites web et des réponses aux questionnaires annuels des entreprises, de sorte qu'elles ne sont mises à jour que de manière sporadique.

## Représentativité

Comme nous comparons les entreprises par secteur, il est important qu'un nombre suffisant d'entreprises soient représentées dans chaque secteur. Nous calculons donc le score Nfi pour 5 000 entreprises. Cette sélection comprend :

- Toutes les entreprises que nous suivons dans le cadre de nos portefeuilles d'actions et d'obligations (environ 600)
- Toutes les entreprises du Benelux pour lesquelles nous disposons de données sur la durabilité (environ 225)
- Les entreprises internationales ayant une capitalisation boursière d'au moins 2 milliards d'USD, jusqu'à ce que nous en ayons 5 000 en tout

Plutôt que de parler de comparaison sectorielle dans le cadre du score Nfi, nous devrions parler de « comparaison industrielle ». En effet, dans le contexte de l'investissement, le terme « secteur » fait généralement référence aux 11 secteurs de la classification officielle GICS (Global Industry Classification System). Mais une comparaison des entreprises au sein des différents secteurs GICS officiels ne donne pas toujours de bons résultats, car certains sont très diversifiés. Par exemple, le secteur des biens industriels inclut à la fois des constructeurs d'avions et des agences d'emploi. C'est pourquoi nous privilégions une classification affinée des entreprises en 41 groupes industriels. Nous disposons ainsi de groupes d'entreprises similaires suffisamment larges pour permettre un classement représentatif.

## Nouveaux développements

Au fil des années, nous avons adapté en permanence notre Nfi aux nouveaux développements sociaux, mais aussi à la mise à disposition de nouvelles données. Les évolutions se sont accélérées ces dernières années, du fait de l'intérêt accru des investisseurs, mais aussi suite à l'entrée en vigueur de nouvelles lois et réglementations dans le domaine de l'investissement durable. Ainsi, nous avons dû modifier en profondeur nos calculs du Nfi en 2022. Auparavant, le Nfi était basé sur un ensemble de 127 indicateurs différents concernant la durabilité des entreprises, que nous avons divisés en trois thèmes : les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nous utilisons toujours la plupart de ces indicateurs, mais de manière indirecte, car nous utilisons maintenant le score de gestion du risque ESG à la place. Ce score est lui-même basé dans une plus ou moins grande mesure sur ces 127 indicateurs. Nous complétons ce score Nfi avec la dynamique ESG et les principales incidences négative potentielles des entreprises sur la durabilité (les indicateurs PAI). En 2023, nous avons encore affiné notre méthodologie. Nous avons aussi introduit un nouvel élément : le Score produit, auquel nous avons attribué une pondération de 10 %, au détriment de la pondération du Score de la dynamique ESG. Il est important pour nous que le Nfi, l'indicateur de sensibilité à la durabilité, soit pertinent à long terme. En le recalculant avec la méthodologie de 2022, nous avons abouti à relativement beaucoup de changements de catégorie, dus à la volatilité relative du Score de gestion ESG. En fin de compte, l'introduction d'un élément moins volatil (chiffre d'affaires à fort impact) et la pondération inférieure du Score de la dynamique ESG devraient donner un score global Nfi plus stable. Pour les années à venir, nous nous attendons encore à de nombreux développements dans le domaine de l'investissement durable. Grâce à notre expérience et à nos connaissances, nous nous adapterons à ces évolutions et modifierons notre approche de l'investissement ESG en conséquence.

## Voulez-vous en savoir plus ?



Consultez [ING.nl/beursnieuws](https://www.ing.nl/beursnieuws)

### Disclaimer

This publication has been prepared by the Investment Office (Amsterdam) of ING Bank N.V. ("ING") solely for information purposes without regard to any particular user's investment objectives, financial situation, or means. ING forms part of ING Group (being for this purpose ING Group NV and its subsidiary and affiliated companies). The information in the publication is not an investment recommendation and it is not investment, legal or tax advice or an offer or solicitation to purchase or sell any financial instrument. Reasonable care has been taken to ensure that this publication is not untrue or misleading when published, but ING does not represent that it is accurate or complete. ING does not accept any liability for any direct, indirect or consequential loss arising from any use of this publication. Unless otherwise stated, any views, forecasts, or estimates are solely those of the author(s), as of the date of the publication and are subject to change without notice. The distribution of this publication may be restricted by law or regulation in different jurisdictions and persons into whose possession this publication comes should inform themselves about, and observe, such restrictions. Copyright and database rights protection exists in this report and it may not be reproduced, distributed or published by any person for any purpose without the prior express consent of ING. All rights are reserved. The producing legal entity ING Bank N.V. is authorized by the Dutch Central Bank and supervised by the European Central Bank (ECB), the Dutch Central Bank (DNB) and the Dutch Authority for the Financial Markets (AFM). ING Bank N.V. is incorporated in the Netherlands (Trade Register no. 33031431 Amsterdam).

